INVITATION PRESSE

14 novembre 2018

Une CONVENTION d'actions pour la BIODIVERSITE entre le PNR de la Sainte-Baume et la LPO PACA

Dans un contexte national et mondial d'érosion de la biodiversité, le territoire du Parc naturel régional de la Sainte-Baume (81.000 ha répartis sur 26 communes situées à cheval sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône), reconnu comme remarquable et fragile, présente une diversité biologique d'une très grande richesse. A ce titre, de nombreuses actions en faveur de la pérennisation de cette nature exceptionnelle sont engagées à différentes échelles.

Le **Parc naturel régional de la Sainte-Baume (PNRSB)**, administré par un **Syndicat mixte d'aménagement et de gestion**, met en œuvre la Charte du Parc, contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour les quinze années à venir. Cette dernière s'articule autour d'une ambition cadre visant à inscrire le paysage au cœur du projet de territoire et de 4 ambitions thématiques :

- Préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages ;
- Orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable ;
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation durable de ses ressources ;
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble.

La **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Provence-Alpes-Côte d'Azur,** première association régionale pour la protection de la biodiversité, est une association locale de la LPO France qui agit quotidiennement pour :

- L'information, la sensibilisation et l'éducation des publics sur la nature ;
- La protection d'espèces et d'espaces naturels ;
- La connaissance et l'étude de la nature.

Cette association intervient sur le territoire du Parc par l'action de deux groupes de bénévoles (Sainte-Baume Val d'Issole et Sainte-Baume Nord) et par les salariés de l'association. Elle y développe un certain nombre de programmes qui contribuent à la réalisation de la Charte du PNRSB : réalisation du Jardin des papillons au Château de l'Escarelle et programme pilote pour les lépidoptères, neutralisation des lignes électriques avec Enedis, Refuges LPO, Plan national d'action, éducation à l'environnement, recensement de l'avifaune, organisation de manifestations régionales, nationales et internationales ou encore participation aux comités de pilotage des programmes Natura 2000.

La présente convention vise à définir, renforcer et pérenniser les actions partenariales entre le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin d'améliorer l'engagement commun pour la préservation de la biodiversité.

Michel GROS
Président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Maire de La Roquebrussanne

François GRIMAL
Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA

Vous convient à la

Signature de la convention

Mercredi 14 novembre 2018
11h30
Au siège du PNR de la Sainte-Baume
Bâtiment Nazareth, 2219 CD 80, Route de Nans, Plan d'Aups Sainte-Baume (83)

CONTACTS PRESSE

Parc naturel régional de la Sainte-Baume – Aude MOTTIAUX – chargée de communication – 07.77.23.03.27 – aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur – Louis-Marie GIACOBBI, Vice-Président – 06 08 35 19 12 – marie.louisgiac@wanadoo.fr